

Des séjours **vacances** réguliers
pour **jouer** dehors avec des **copains** !



HIVER
PRINTEMPS
ÉTÉ
AUTOMNE
NOËL
WEEK-ENDS

2021

Enfants, adolescents et jeunes majeurs
pouvant être en situation de **handicap** mental,
présenter des troubles du **comportement**, de l'**autisme**,
et/ou avoir des **difficultés** familiales ou sociales.

L'association AVENIR Vacances fête ses 10 ans !

AVENIR Vacances, association déclarée au Journal Officiel le **26 février 2014**, ouvre à son public cible sur toutes les périodes de vacances scolaires et 10 week-ends par an.

Elle accueille des jeunes de 6 à 17 ans et des jeunes majeurs en grande difficulté (handicaps, troubles du comportement et/ou difficultés sociales) n'ayant aucune autre possibilité de partir en vacances. Les jeunes concernés sont reçus **régulièrement**, dans un **cadre naturel** (17ha de prés et de bois), pour des temps de respiration suivant une organisation et des modalités bien précises, afin de répondre à leurs **besoins essentiels** tout en les mettant en **situation de réussite**.

Tout en ayant assuré l'ensemble des **20** séjours et **10** week-ends programmés en 2023, ce qui a permis l'accueil régulier de **27** vacanciers (**936** journées jeunes), l'**association** poursuit la mise en œuvre de son projet stratégique afin de pérenniser notre action en aménageant **durablement** la forêt de vacances.

Le 20/12/2023, grâce au prêt bancaire de la Banque Populaire Grand Ouest, nous avons terminé l'**achat** des 17 hectares de terrain prêts à être **aménagés** pour les 6 chalets d'hébergement adaptés, **inclusifs** et durables !

Encore à la recherche de **soutiens financiers**, n'hésitez pas à consulter notre projet d'aménagement sur notre site !



FRANCEACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PAYS DE LA LOIRE

Communauté
de communes

LOIR
LUCÉ
BERCE

Fondation
Rte

Région
PAYS DE LA LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
Agences Régionales de Santé
Pays de la Loire

fondation
d'entreprise
GRAND OUEST

BANQUE des
TERRITOIRES

BANQUE des
TERRITOIRES

Centre
pour l'emploi

Qui sommes-nous ?

Une dizaine de bénévoles mobilisés



Le Conseil d'administration



Les experts ressources pour des missions ponctuelles

5 salariés permanents

1 directeur, 1 directeur adjoint, 1 cuisinière et 1 assistante administrative assurent collectivement la **co-construction** et l'organisation de chaque séjour de chaque enfant.



Une trentaine d'animateurs volontaires en Contrat d'Engagement Educatif

L'association s'appuie sur des **animateurs** recrutés en Contrats d'Engagement Educatif (CEE), une modalité contractuelle privilégiant une implication volontaire et engagée.

Il vivent avec **plaisir** les séjours pour **jouer** avec les enfants dans leur forêt et les **stimuler** dans les actes de la vie quotidienne pour développer leur autonomie.



Une trentaine d'enfants adhérents en 2023

Jeffrey Clément Nathan Owen Ronan Keyllan Killian Rayan Brayan Selim Corentin Liziano Nathan Noah Théo Alexis Maxence Loëz Dylan Nour-Aldin Martin Morgan Donovan Juliano Dylan Kenzo Tom

Un lieu unique : LA NAILLERIE (Sarthe - 72)

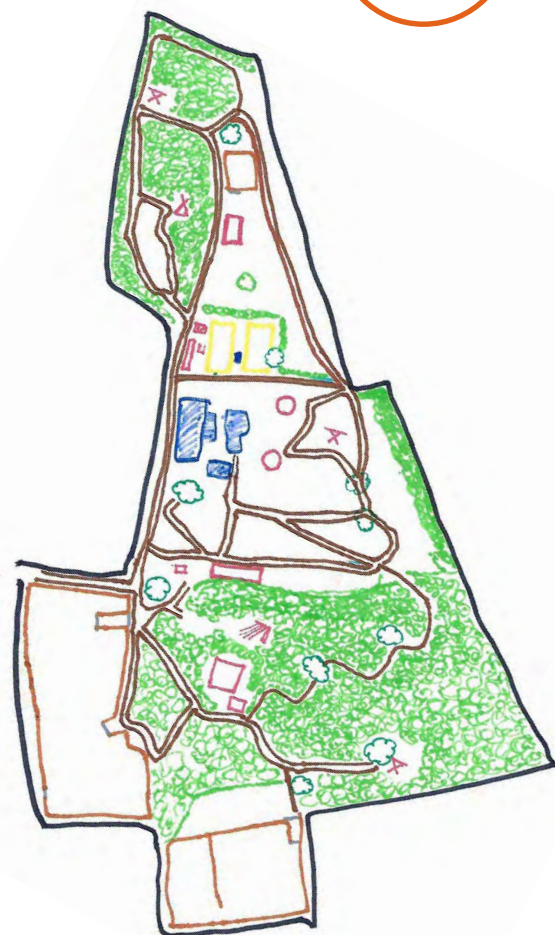
7
places

Nos séjours vacances sont organisés dans un lieu unique au cœur de 17 hectares de **nature** : la Naillerie est située à Lavernat, dans le département de la Sarthe. L'environnement boisé et paisible favorise le calme et la tranquillité recherchés, ainsi que la libre expression des émotions des enfants.

L'hébergement en 2 maisons composée chacune de 3 chambres d'1 à 2 lits afin de privilégier la vie quotidienne en petites équipes de 3 à 4 jeunes et la prise en compte des **besoins** individuels de chaque vacancier.



Toutes les chambres sont à l'étage
Accès par un escalier



ACCES

À moins de 4 heures de route...



Un rythme sécurisant : manger, bouger, dormir !



Chaque journée propose une alternance de temps d'activité **dynamiques** dans la forêt et des temps **calmes** de vie quotidienne (repas, repos, douches). Ce rythme permet aux enfants énergiques accueillis de profiter pleinement et sereinement de chaque instant, de manger ensemble et de bien dormir la nuit !

8h à 9h

Réveil échelonné - Douche si besoin

9h à 10h

Petit-déjeuner - Brossage des dents - Rangement

10h à 10h15

Affichage planning dessins activités de la journée

10h15 à 12h

Activités – Lavage des mains

12h15 à 13h

Déjeuner

13h à 14h

Sieste - Détente - Activités calmes

14h à 17h30

Activité - Goûter - Activité

17h30 à 18h30

Appels téléphoniques - Douches

18h45 à 19h45

Dîner - Brossage des dents

20h à 21h30

Veillée – Balade bonne nuit les animaux

21h30 à 22h

Coucher échelonné

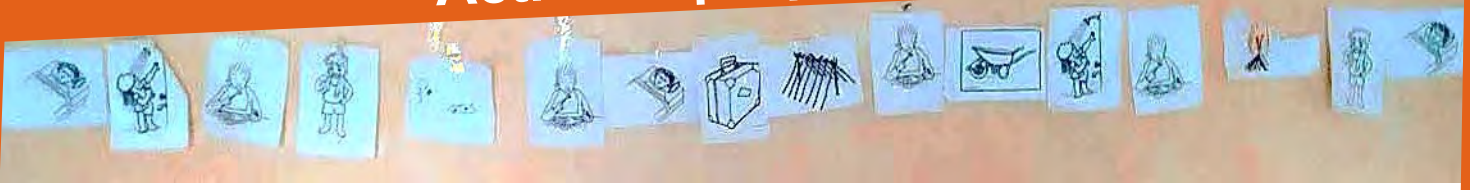


Les repas sont servis à table en équipe dans une salle à manger.

La restauration est **adaptable** aux régimes alimentaires spécifiques (contraintes médicales, allergies, mixé).

Accompagnés, les jeunes sont **acteurs** de la mise de la table, du débarrassage et du rangement.

Activités proposées



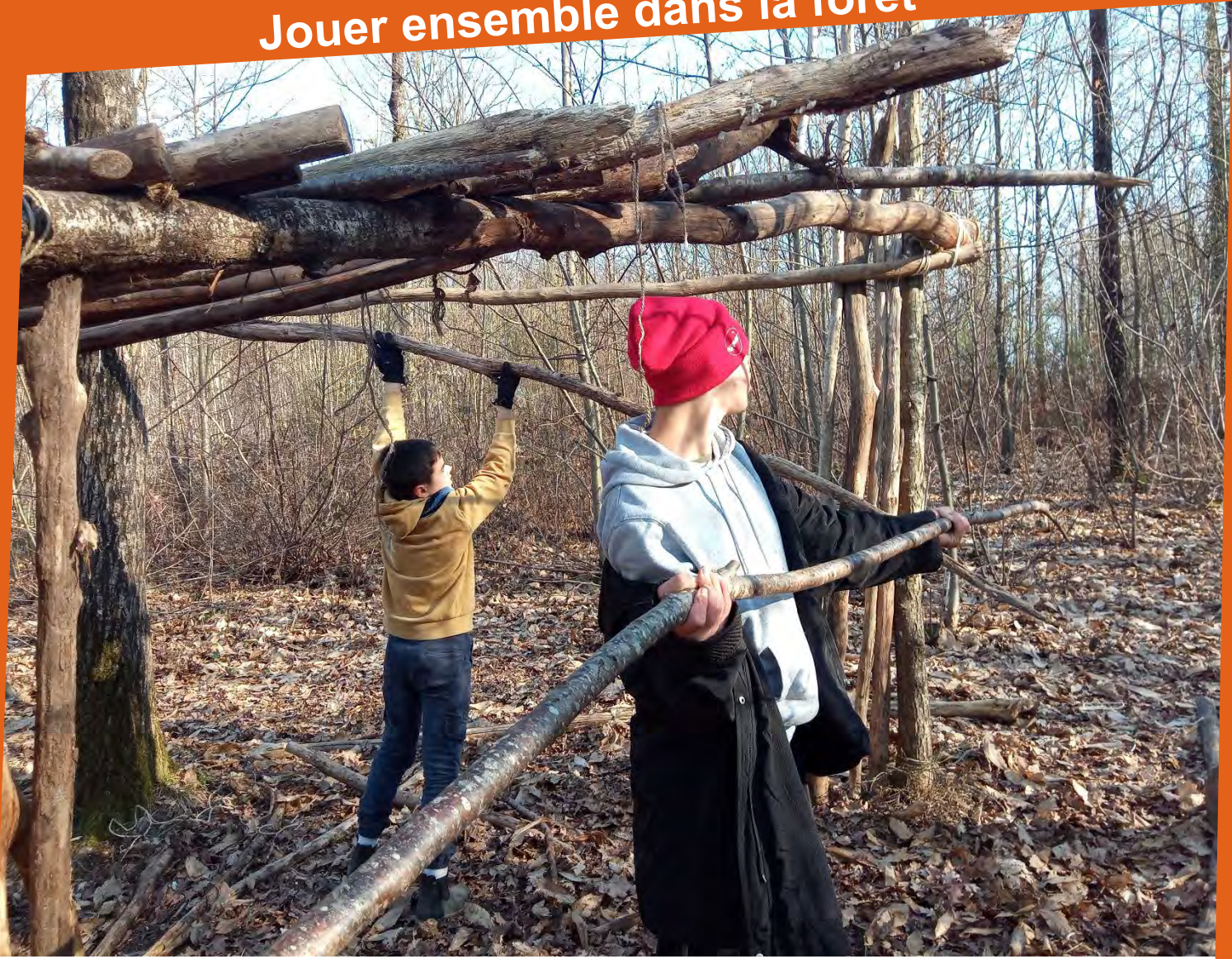
Dans un cadre sécurisé et sécurisant, de nombreuses activités pédagogiques en lien avec la **nature**, l'eau et les animaux sont proposées, **adaptées et ajustées** à chaque participant. Elles se déroulent toutes **dehors** dans la forêt !

Reproductibles après le séjour, elles sont vécues en **petits groupes** de 2 à 4 jeunes pour que chacun puisse y développer ses talents à son **rythme** et selon ses compétences afin de **s'épanouir** au mieux.

Car c'est leur séjour, le **planning** d'activités est co-construit par les animateurs avec les enfants à chaque séjour. Il est ensuite illustré par les enfants chaque matin avant de partir en activité.



Jouer ensemble dans la forêt



Exemple d'activités proposées :

Construction de **cabanes**, promenades sensorielles, soigner et promener les **animaux** (chèvre, poney, poules), **jeux** sportifs, vélo, trampoline, **veillées** (histoires, musique, déguisées, expression)

Hiver : **feu** de camp, veillée étoiles - Été : **pataugeoires**, **potager**



Une continuité de prise en charge

AVENIR VACANCES
10
PRE-INSCRIPTION ANNUELLE 2024
Dossier à compléter et à retourner par mail :
infos@avenir-vacances.org
ou par fax : 09.89.36.22.59

NOM et Prénoms du jeune :
Date de naissance :
Dossier rempli le :
Dossier rempli par (NOM Prénoms) :
Fonction :
Tel :
E-mail :

Noms (Lettres)			
Cote d'azur	Deux sèvres	Deux sa	Options transport et parrain (à compléter)

Association Avenir Vacances
Animation et Vacances au service de l'Éducation
www.avenir-vacances.fr
Tel : 09.89.36.22.59 - Fax : 09.89.36.22.59
Mail : association@avenir-vacances.fr
Gîte de la Nativité, route de Fontaines, 12500 LAVERGNE

Présentation du jeune et relecture du séjour

Avant le séjour, l'établissement et la famille du jeune nous font part de ses habitudes dans le dossier de présentation afin de préserver et développer son **autonomie**. Cela nous permet aussi de faciliter la **compatibilité** des jeunes et leur émulation.

Après le séjour, nous les informons des points essentiels de réussite et des difficultés rencontrées.

Communication avec la famille ou l'établissement pendant le séjour

Nous favorisons le maintien du lien avec les personnes autorisées pendant le séjour (appels téléphoniques, courrier), selon les informations reçues.

Suivi sanitaire

L'assistant sanitaire assure le suivi des traitements médicaux et des soins, en lien avec des professionnels de la santé (médecin, infirmière) si nécessaire et disponible.

Les médicaments étant fournis dans un pilulier déjà préparé pour le séjour, et l'ordonnance est envoyée avant l'arrivée de l'enfant.

L'assistant sanitaire assure également le suivi des selles en cas de besoin afin d'adapter l'alimentation le cas échéant.

Evènements spécifiques

Une alerte est transmise au référent identifié en cas d'évènement spécifique pouvant mettre en risque l'intégrité du jeune.

Cadre légal

Nos séjours vacances mineurs sont déclarés au SDJES de la Sarthe.

Nos séjours Vacances Adaptées Organisées pour les majeurs sont déclarés à la DDETS de la Sarthe.



direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Sarthe



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

CALENDRIER DES SEJOURS VACANCES 2024

Hiver

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 11 février au samedi 17 février	NAI401
Du dimanche 18 février au samedi 24 février	NAI402
Du dimanche 25 février au samedi 02 mars	NAI403
Du dimanche 03 mars au dimanche 10 mars	NAI404

Printemps

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 07 avril au samedi 13 avril	NAI405
Du dimanche 14 avril au samedi 20 avril	NAI406
Du dimanche 21 avril au samedi 27 avril	NAI407
Du dimanche 28 avril au dimanche 05 mai	NAI408

Eté

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 07 juillet au samedi 13 juillet	NAI409
Du dimanche 14 juillet au samedi 20 juillet	NAI410
Du dimanche 21 juillet au samedi 27 juillet	NAI411
Du dimanche 28 juillet au samedi 03 août	NAI412
Du dimanche 04 août au samedi 10 août	NAI413
Du dimanche 11 août au samedi 17 août	NAI414
Du dimanche 18 août au samedi 24 août	NAI415
Du dimanche 25 août au dimanche 01 septembre	NAI416



Automne

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 20 octobre au samedi 26 octobre	NAI417
Du dimanche 27 octobre au dimanche 03 novembre	NAI418

Noël

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 22 décembre au samedi 28 décembre	NAI419
Du dimanche 29 décembre au dimanche 05 janvier	NAI420

Week-ends

DATES DU SEJOUR
Un à deux week-ends par mois hors vacances, dates sur demande

La participation demandée pour le séjour

6 à 12 ans

Enfants sans besoins spécifiques

L'enfant doit être en capacité d'évoluer au sein d'un petit groupe de vie de 4 jeunes. Ce niveau de prise en charge est accessible uniquement aux enfants **ne nécessitant pas** une prise en charge individuelle spécifique, même ponctuelle.

Coût par jour	Coût total 7 jours
140,00 €	980,00 €

6 à 17 ans

Jeunes présentant des troubles du comportement ou de la relation, des troubles du spectre autistique, ou une situation de handicap mental.

Besoin d'un accompagnement très renforcé, voir individuel.
Orientation MDPH en IME, ITEP ou enseignement spécialisé.

Coût par jour	Coût total 7 jours
430,50 €	3013,50 €

18 à 30 ans

Jeunes majeurs en situation de handicap

accueillis en séjour Vacances Adaptées Organisées (VAO), pour favoriser la continuité d'une prise en charge après leur majorité.
Séjours accessibles uniquement aux jeunes majeurs ayant été déjà accueillis par Avenir Vacances lorsqu'ils étaient mineurs.

Coût par jour	Coût total 7 jours
430,50 €	3013,50 €

Ce coût du séjour n'inclut pas :

- o L'adhésion annuelle de 10 €
- o Le transport éventuel
- o Les frais individuels d'hygiène, de santé et de vêture

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire un jeune, merci de nous retourner par mail, fax ou courrier le dossier de **pré-inscription** disponible sur notre site internet.

Si une place compatible est disponible, vous recevrez ensuite un devis personnalisé ainsi que le dossier complémentaire à nous retourner complété.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos conditions générales d'utilisation sur notre site internet.

Aides au financement

MDPH Maison de l'autonomie

Pour les personnes en situation de handicap, La Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH) de votre département participe au financement du surcoût lié au handicap.



AVENIR est habilité à percevoir les aides aux vacances de la CAF ou de la MSA. Cette aide sera directement déduite de votre facture, et réglée directement à AVENIR par la CAF ou la MSA, vous n'aurez donc pas à avancer cette somme.



Partenaire de l'ANCV, AVENIR est habilité à accepter les Chèques Vacances comme moyen de paiement.



Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de l'attribution de Chèques Vacances grâce au dispositif d'Aide au départ en vacances de l'ANCV. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une tête de réseau (Jeunesse au Plein Air, Apprentis d'Auteuil pour les jeunes qui y sont accueillis, ou encore UNAPEI pour leurs adhérents)

Votre Comité d'Entreprise

Les Comités d'Entreprises (CE) proposent des aides aux vacances. N'hésitez pas à contacter le vôtre pour obtenir des renseignements.

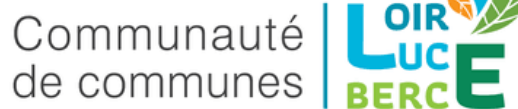
Les autres services communaux ou départementaux

Les Mairies (CCAS) et les Conseils Départementaux peuvent attribuer des aides pour les séjours de vacances. Pour contacter leurs services, rapprochez-vous des assistants sociaux de votre quartier, de votre mairie ou de votre établissement.

Bourse Interne de solidarité AVENIR Vacances

En cas de difficultés financières, pour que le coût des séjours ne soit pas un frein au départ, et après sollicitation des autres aides possibles, les particuliers pourront déposer une demande de bourse auprès d'AVENIR, dans la limite des fonds alloués annuellement à ce dispositif.

Nos partenaires



www.avenir-vacances.fr

Tel : 09.84.36.22.59 - Fax : 09.89.36.22.59

Mail : infos@avenir-vacances.fr

La Naillerie, 72500 LAVERNAT